

## **FONDATION CASTEL NOTRE-DAME**

### **INFORMATION N° 28**

Pour faire face à la croissance importante du variant Omicron, nos autorités sanitaires ont décidé de nouvelles mesures concernant les personnes séjournant dans les EMS Valaisans en date du 28 décembre. Nous avons l'obligation de les mettre en œuvre de suite et de vous en informer.

La modification importante qui vous concerne est la restriction de sortie en famille pour l'ensemble des résidents et ce quel que soit le statut vaccinal ainsi que la limitation des visites à 3 personnes par jours.

Malgré l'interdiction que nous avons de commenter ces nouvelles mesures, nous regrettons fortement cette situation et les dilemmes éthiques que ces interdictions représentent. Nous sommes cependant positifs sur leur durée et nous maintenons notre confiance dans nos autorités sanitaires.

Etant donné l'augmentation des cas dans la société en général et vu l'obligation de quarantaine y compris pour les personnes vaccinées chez le personnel soignant, il n'est pas impossible que nous connaissions à terme des difficultés d'effectifs. Dès lors, nous prioriserions nos tâches vers l'essentiel avec la recherche du bien commun.

Nous maintenons l'ensemble des mesures en place avec vigilance et nous comptons sur votre soutien pour maintenir le plan de prévention. Selon l'évolution des mesures et des décisions des autorités, nous chercherons à vous transmettre rapidement les informations importantes.

### **NOUVELLES MESURES**

- Port du masque chirurgical par le résident pour les soins de proximité - (dans toutes les situations)
- Restriction du nombre de visiteurs à 3 par résident sur la journée - Autorisées avec la 3G. Nous vous remercions d'organiser une communication au sein de votre réseau pour éviter de dépasser le nombre.

### **SORTIES EN FAMILLE**

Restreintes aux conditions suivantes quel que soit la durée.

- Résident entièrement vacciné
- Membre de la famille  $\geq$  12 ans testés négatifs indépendamment du statut immunitaire (pas d'auto-test)
- Au retour : quarantaine du résident jusqu'à PCR négative à J4

### **MESURES SANITAIRES IMPORTANTES**

- Les visiteurs sont soumis à la présentation d'un certificat COVID-19 valide (Code QR et pièce d'identité).
- Le port correct du masque est obligatoire en tout temps y compris dans les chambres. Seule exception à la cafétéria pour les consommations assises.

- Le port correct du masque est demandé aux enfants de plus de 5 ans.
- Les mesures de distanciation et la désinfection des mains restent une barrière importante à la transmission du virus.

## HORAIRES DES VISITES

**Nous avons observé la fréquence et les horaires de présence des visites. Aussi, nous avons décidé de réorganiser nos horaires comme annoncé ci-dessous à partir du lundi 20 décembre.**

Lundi	10h-12h / 14h-18h00	Vendredi	10h-12h / 14h-18h00
Mardi	10h-12h / 14h-18h00	Samedi	10h-12h / 14h-18h00
Mercredi	10h-12h / 14h-18h00	Dimanche	10h-12h / 14h-17h30
Jeudi	10h-12h / 14h-18h00		

Des exceptions et cadres particuliers peuvent être demandés à la direction, notamment pour les visites du soir. [info@fondationcastel.ch](mailto:info@fondationcastel.ch)

Les visiteurs doivent être en possession d'un certificat ou d'une attestation pour venir chercher un habitant. Pour des questions de cohérence, nous n'accompagnons pas les habitants vers l'extérieur. Les terrasses et le périmètre de l'établissement font partie intégrante de notre établissement et requièrent les mêmes mesures qu'à l'intérieur.

Accès à la cafétéria	Possibles pour tous dans le respect des mesures de protection. Visites : retrait du masque uniquement lorsque l'on est assis pour <u>consommer</u> .
Repas avec la famille au sein de l'EMS	Présentation du certificat Covid – traçage – retrait du masque uniquement lorsque tout le monde est assis.
Promenades	Possibles dans la limite des restrictions évoquées et dans un périmètre limité au territoire proche de l'EMS.
Activités collectives	Uniquement pour les habitants et selon les règles émises par l'OFSP (Activités, messes, concerts et rencontres)
Sorties chez des proches	Restreintes aux conditions évoquées – demande de renseignements auprès de la direction.
Visites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée illimitée – 3 visiteurs par jour et par résident. Pas de rassemblement des visiteurs</li> <li>• Obligation de remplir le formulaire à l'entrée, changement du masque et désinfection des mains.</li> <li>• Respect de toutes les autres mesures relatives aux visites</li> <li>• L'entrée se fait par l'accès principal avec un circuit et des indications</li> </ul>
Horaires des visites	Selon communication

## REPAS DES VISITES

Trois tables sont disponibles pour les proches et visites afin de partager un repas. Inscription obligatoire auprès du bureau la veille et le vendredi pour le week-end.

## GRATUITE DES TESTS POUR LES VISITES EN EMS

Pour les personnes ne disposant pas d'un certificat de vaccination et qui souhaite faire une visite en EMS ou à l'hôpital il est possible de se faire tester gratuitement en pharmacie ou dans les centres de dépistage. Une attestation est délivrée et valable pour entrer dans l'établissement.

## 3EME DOSE BOOSTER

La plupart des habitants ou des collaborateurs ont reçu la troisième dose recommandée. Les personnes concernées ou leur représentant ont été informés. Les certificats de vaccination signés par le médecin seront classés dans le dossier médical de chaque habitant. Par la suite, les certificats COVID QR seront transmis à la personne qui représente administrativement l'habitant et nous en garderons une copie. Dans l'intervalle, le certificat actuel est valable. Madame Lepourtois, infirmière-chef, se rend disponible pour vous informer personnellement. [claire-lise.lepourtois@fondationcastel.ch](mailto:claire-lise.lepourtois@fondationcastel.ch)

## PROTECTION VACCINALE

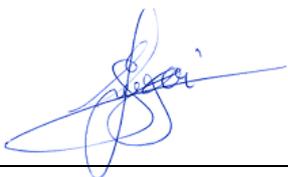
90% des habitants et 83% des collaborateurs ont fait le choix d'une protection vaccinale. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de demander la démarche auprès des équipes soignantes.

A l'heure à laquelle nous rédigeons cette information nous n'avons pas de cas positif dans l'établissement.

Pour les situations particulières et principalement lors d'une péjoration de l'état de santé chez un habitant, la direction se tient disponible pour des solutions individuelles. Nous vous remercions de diffuser cette information dans votre réseau.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous adressons nos sincères salutations.

Jérémie Lugari  
Directeur



---

Fondation Castel Notre-Dame  
Rue des Artifices 14, 1920 Martigny  
+41 (0)27 720 46 00, [jeremie.lugari@fondationcastel.ch](mailto:jeremie.lugari@fondationcastel.ch)



SVP pensez à l'environnement. Est-il nécessaire d'imprimer ce courriel ?